

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## Société SCALIS – Commune de Châteauroux

◆ **OBJET** : Demande de permis d'exploitation d'un gîte géothermique pour alimenter le réseau de chaleur du quartier Saint-Jean présenté par la société SCALIS-POLYLOGIS sur le territoire de Châteauroux

◆ **PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET** : M. Pascal ZILLIOX, directeur du patrimoine de la société SCALIS-POLYLOGIS, 14 rue Saint-Luc 36 000 CHÂTEAURoux – Tél : 02 54 08 15 47

◆ **EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION** :

Alimentation du réseau de chaleur existant du quartier Saint-Jean à Châteauroux. L'exploitation sera réalisée à partir d'un puits de production existant implanté sur la commune de Châteauroux et dont les coordonnées Lambert 93 sont les suivantes :

Ouvrage		X (m)	Y (m)	Z (m NGF)
GTH-1 (BSS001LPSC)	Tête de puits	601213	6634251	153
	Toit du réservoir	601213	6634251	-291
	Fonds du puits	601213	6634251	-462

◆ **DURÉE DE L'ENQUÊTE** : LUNDI 12 SEPTEMBRE 2022 À 9H00 AU JEUDI 13 OCTOBRE 2022 À 17H00 INCLUS

◆ **LE DOSSIER** est déposé en mairie de Châteauroux où le public pourra en prendre connaissance pendant les heures habituelles d'ouverture de la mairie et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet. Le public pourra également transmettre ses observations et propositions par courriel à l'adresse suivante :

[pref-be-ep-geothermie-scalis@indre.gouv.fr](mailto:pref-be-ep-geothermie-scalis@indre.gouv.fr)

Un accès gratuit au dossier complet est mis à la disposition de toute personne qui souhaite le consulter en mairie de Châteauroux, aux heures et jours d'ouverture de celle-ci.

Le dossier complet est consultable sur le site internet des services de l'État dans l'Indre :

<https://www.indre.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Geothermie>

Le public pourra également obtenir des informations sur la demande sus-visée auprès de M. Pascal ZILLIOX, directeur du patrimoine de la société SCALIS-POLYLOGIS, 14 rue Saint-Luc 36 000 CHÂTEAURoux – Tél : 02 54 08 15 47

◆ **COMMISSAIRE ENQUÊTEUR** : Jean-Marc DEMAY, Cadre retraité de la fonction publique, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur. Il se tiendra à la disposition du public, à la mairie de Châteauroux aux jours et heures suivants :

- **lundi 12 septembre 2022 de 9h00 à 12h00**
- **mardi 20 septembre 2022 de 14h00 à 17h00**
- **vendredi 30 septembre 2022 de 9h00 à 12h00**
- **jeudi 13 octobre 2022 de 14h00 à 17h00**

Des observations pourront lui être adressées pendant la durée de l'enquête par voie postale, à la mairie de Châteauroux ou par voie électronique à l'adresse susvisée, **au plus tard le jeudi 13 octobre 2022 à 17h00**.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique à la mairie de Châteauroux, à la Préfecture de l'Indre, Bureau de l'Environnement et sur le site internet des services de l'État dans le département de l'Indre.

À l'issue de la procédure réglementaire, le préfet de l'Indre prendra, soit un arrêté de refus, soit un arrêté d'octroi de permis d'exploitation.